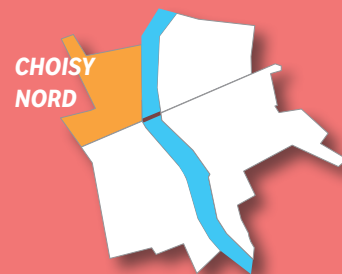


Conseil de quartier



COMPTE-RENDU

Conseil du 9 décembre 2025



Élu de quartier Choisy Nord :
Frédéric Druart

Le conseil de quartier s'est tenu le **mardi 9 décembre 2025**, 22 personnes ont signé la feuille de présence. Les référentes-habitanes M^{mes} Blondeau et Rubin sont joignables à l'adresse mail : choisynord.referents@gmail.com

RÉPONSES AUX DEMANDES

- **Rampe détériorée sur les marches derrière l'église :** installation d'une nouvelle rampe par l'entreprise Vulcain est prévue en janvier 2026.

Place de la Fontaine Boré : panneau « Jeux de ballons interdits ». Valophis a été sollicité pour autorisation. La demande a été transmise au syndic de copropriété.
- **Rue de l'Insurrection Parisienne :** marquage au sol pour le stationnement. Le marquage au sol est à refaire afin de rappeler les règles de stationnement autorisé sur le trottoir, dans le respect des PMR et des poussettes. Le service Voirie a étudié la situation sur site avec l'élue de quartier le vendredi 5 décembre.
- **Parc Maurice Thorez :**
 - Deux poubelles prévues l'été 2025 ont été installées.
 - **Ajout de bancs** vers le fond du parc (zone moins fréquentée) : la demande a été prise en compte par le service concerné.
 - **Nids de frelons asiatiques** : les nids situés sur la colline, entre les forêts urbaines, ont été traités le 22 octobre.
- **Rappel à un commerçant : rejets d'eaux usées dans les plantations**
Le service Commerce a effectué **un rappel pédagogique**.
En l'absence d'amélioration, les habitants sont invités à signaler la situation ; **une verbalisation** pourra être effectuée par la brigade verte si nécessaire.
- **Trottoirs devant l'institution Saint André :** deux réunions se sont tenues le mercredi 10 et le jeudi 18 décembre entre l'élue référent de Saint-André et le responsable Voirie de Choisy-le-Roi et du département. La fin du chantier est prévue début mars 2026.
- **Avenue Léon Gourdault :** absence de place PMR

Le service Voirie réalisera une étude de faisabilité afin d'envisager la transformation d'une place de stationnement classique en place PMR (marquage au sol et signalisation verticale).

- **Club de boules, parc Maurice Thorez** : le club dispose d'une autorisation de vente de boissons alcoolisées, dont la consommation est limitée à l'intérieur de la buvette et à l'extérieur uniquement lors des événements. Des rondes renforcées des ASVP et de la Police municipale seront effectuées, avec verbalisation si nécessaire.

Rappel aux habitants : contacter la Police municipale en cas de constat d'infraction.

INFORMATION

- **Cadre de vie – Travaux de végétalisation :**

- **En 2025**, des **travaux de végétalisation** ont été réalisés rue Devilliers, place de l'Église, aux carrefours Zola/Clémenceau, Blanqui/Clémenceau et Blanqui/Michel, rue Henri Barbusse (5 pots), à l'entrée du cimetière, rue du Docteur Roux et rue Sébastopol (massifs près du monument de la Cristallerie et devant le groupe scolaire Marcel Cachin)

- **Pour 2026**, des projets sont proposés aux **carrefours Marcailloux/Régner** et **boulevard des Trois Communes** (à l'étude, domaine départemental). La Ville saisira également la DiRIF pour relayer une demande de végétalisation au niveau de l'autoroute.

- Des études de faisabilité sont en cours pour les **rues de Verdun et Auguste Blanqui**. La **rue Demanieux** reste à l'étude à plus long terme.

NOUVELLES DEMANDES

- **Cadre de vie :**

- **Mise en place de ganivelles autour des nouvelles plantations** : à étudier (dégradations liées aux véhicules et au passage de chiens).

- **58 boulevard de Stalingrad (secteur Trois-Communes)** : propreté à renforcer, présence importante de déchets autour du tabac ; proposition de rapprocher une poubelle existante.

- **3 sanisettes** : refus d'implantation dans le quartier historique. Les habitants demandent davantage de concertation sur le choix du site (sondage envisagé). Information : les sanisettes Decaux sont mises à disposition de la commune à titre gracieux, à condition qu'elles soient visibles depuis la rue.

- **Voirie :**

- **Tramway Rouget de Lisle** : revêtement des quais glissant, risque de chute.



Sécurité :

- **Parc Maurice Thorez** : des personnes montent sur la structure de l'éléphant ; installation d'une signalétique demandée.



Commerces :

Sensibiliser les commerces aux problématiques liées aux poubelles laissées sur le trottoir.



Divers :

- **36 boulevard Stalingrad** : absence de distribution du bulletin municipal signalée, malgré la présence de nombreux exemplaires retrouvés au sol.

- **Compliments concernant les illuminations de Noël au parc Maurice Thorez**, ainsi que pour le travail important réalisé par le service du Cadre de vie et des Espaces verts.

Le conseil de quartier se termine à 21h.